

## **Atelier de travail jeunesse 01 inc.**

### **États financiers au 31 mars 2024**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 15
Renseignements supplémentaires	16 - 22



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 3-A  
217, avenue Léonidas Sud  
Rimouski (Québec) G5L 2T5

T 418 722-4611

Aux administrateurs de  
Atelier de travail jeunesse 01 inc.

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Atelier de travail jeunesse 01 inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports d'activités de financement et de dons dont il est impossible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports d'activités de financement et de dons, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2024 et 2023, de l'actif à court terme aux 31 mars 2024 et 2023 et de l'actif net aux 1er avril 2023 et 2022 et aux 31 mars 2024 et 2023. Par conséquent, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux, nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

#### **Autre point – Renseignements supplémentaires**

Les renseignements supplémentaires contenus dans les annexes ne font pas partie intégrante des états financiers. Nous n'avons pas procédé à l'audit ou à l'examen de ces renseignements supplémentaires, et par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion d'audit ou conclusion de mission d'examen, ni aucune autre forme d'assurance à l'égard de ces renseignements.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et déterminons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Notamment, nous communiquons aux responsables de la gouvernance l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Rimouski  
Le 18 juin 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A115974

# Atelier de travail jeunesse 01 inc.

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports		
Subventions gouvernementales		
Gouvernement fédéral		4 598
Gouvernement provincial	1 662 060	1 597 338
Municipalité	63 812	34 106
Caisse Desjardins de Rimouski	91 127	91 359
Activités de financement et dons	296	49 811
Reçus sous forme de charges locatives du Centre de services scolaire des Phares	12 000	12 000
Honoraires de gestion	70 165	57 602
Autres revenus	28 928	20 857
Intérêts	31 290	13 976
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	13 872	18 708
	<u>1 973 550</u>	<u>1 900 355</u>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	1 378 663	1 276 135
Allocations et primes aux participants	23 520	25 368
Assurances	5 199	4 892
Charges locatives	78 246	74 258
Entretien et réparations	26 259	18 152
Énergie	4 687	4 965
Formation et activités des participants	134 920	100 400
Location d'équipements	10 058	12 015
Frais de déplacement et de représentation	20 358	19 974
Contributions aux projets	11 671	15 646
Publicité	14 331	16 285
Honoraires de gestion	64 765	52 202
Fournitures et frais de bureau	12 427	22 463
Télécommunications	15 416	15 764
Permis et cotisations	14 691	16 557
Honoraires professionnels	50 629	33 773
Frais bancaires	1 634	1 277
Amortissement des immobilisations corporelles	22 932	30 924
	<u>1 890 406</u>	<u>1 741 050</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u>83 144</u>	<u>159 305</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Atelier de travail jeunesse 01 inc.

### Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

				2024	2023
	Investi en immobilisations	Affecté	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	27 540	254 906	437 741	720 187	560 882
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(9 060)	(31 455)	123 659	83 144	159 305
Investissement net en immobilisations corporelles	4 169		(4 169)		
Solde à la fin	<b>22 649</b>	<b>223 451</b>	<b>557 231</b>	<b>803 331</b>	720 187

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Atelier de travail jeunesse 01 inc.****Flux de trésorerie**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	83 144	159 305
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	22 932	30 924
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(13 872)</u>	<u>(18 708)</u>
	<u>92 204</u>	<u>171 521</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés		
Comptes clients et autres créances	(28 784)	45 780
Frais payés d'avance		658
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(5 763)	8 503
Apports reportés	<u>45 789</u>	<u>22 951</u>
	<u>11 242</u>	<u>77 892</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<b>103 446</b>	249 413
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(4 169)</u>	
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>99 277</b>	249 413
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>909 019</u>	<u>659 606</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><b>1 008 296</b></u>	<u>909 019</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	76 539	61 548
Placement temporaire - compte Avantage entreprise	<u>931 757</u>	<u>847 471</u>
	<u><b>1 008 296</b></u>	<u>909 019</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Atelier de travail jeunesse 01 inc.

## Situation financière

au 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	76 539	61 548
Placement temporaire - compte Avantage entreprise	931 757	847 471
Comptes clients et autres créances (note 3)	184 400	155 616
Frais payés d'avance	<u>5 775</u>	<u>5 775</u>
	1 198 471	1 070 410
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>75 022</u>	<u>93 785</u>
	<u>1 273 493</u>	<u>1 164 195</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 5)	188 594	194 357
Apports reportés (note 6)	<u>229 195</u>	<u>183 406</u>
	417 789	377 763
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	<u>52 373</u>	<u>66 245</u>
	<u>470 162</u>	<u>444 008</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	22 649	27 540
Affecté (note 8)	223 451	254 906
Non affecté	<u>557 231</u>	<u>437 741</u>
	<u>803 331</u>	<u>720 187</u>
	<u>1 273 493</u>	<u>1 164 195</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur

# Atelier de travail jeunesse 01 inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'aider les jeunes adultes, quel que soit leur statut économique ou social, à intégrer ou à réintégrer le marché du travail. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Constatation des produits**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

##### *Honoraires de gestion*

L'organisme constate ses honoraires de gestion, selon les modalités prévues aux ententes, au fur et à mesure de la prestation des services, lorsque les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

##### *Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

##### *Autres revenus*

Les autres revenus sont constatés conformément à l'entente entre les parties, lorsque les activités ont eu lieu, que les services ont été rendus, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

# Atelier de travail jeunesse 01 inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur, qui est dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux qui provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

##### *Amortissement*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Améliorations locatives	20 %
Mobilier et agencements	20 %
Équipement et outillage	20 %
Équipement informatique	30 %

# Atelier de travail jeunesse 01 inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles (suite)

##### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

#### Ventilation des charges

L'organisme se livre à plusieurs types d'activités. Les charges de chacune de ces activités se composent des frais de personnel, des frais de locaux et d'autres charges directement rattachées à l'activité. Il assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de l'organisme et à chacune de ses missions.

### 3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes clients	3 045	5 901
CNESST à recevoir	4 234	
Apports à recevoir	166 313	140 063
Taxes de vente à recevoir	10 808	9 652
	<u>184 400</u>	<u>155 616</u>

### 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>		
	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette		
Coût		Valeur comptable nette		
\$	\$	\$		
Améliorations locatives	113 202	80 253	32 949	41 181
Mobilier et agencements	32 617	24 275	8 342	10 430
Équipement et outillage	4 589	4 372	217	265
Équipement informatique	109 016	75 502	33 514	41 909
	<u>259 424</u>	<u>184 402</u>	<u>75 022</u>	<u>93 785</u>

**Atelier de travail jeunesse 01 inc.**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2024

**5 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	26 328	21 061
Salaires et vacances à payer	128 056	127 736
Charges sociales à payer	<u>34 210</u>	<u>45 560</u>
	<u>188 594</u>	<u>194 357</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 34 210 \$ au 31 mars 2024 (45 560 \$ au 31 mars 2023).

**6 - APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les dépenses de certains projets du prochain exercice.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale - SACAIS</b>		
Solde d'ouverture	83 375	64 613
Plus : apports encaissés au cours de l'exercice		
Soutien à la mission globale	230 066	242 233
Plan d'action local	34 402	34 402
Réussite éducative	77 404	77 404
Moins : montant constaté à titre de produit au cours de l'exercice		
Soutien à la mission globale	(242 233)	(242 233)
Plan d'action local	(34 402)	(24 456)
Réussite éducative	<u>(77 404)</u>	<u>(68 588)</u>
Solde de clôture	<u>71 208</u>	<u>83 375</u>
<b>Autres apporteurs</b>		
Solde d'ouverture	100 031	95 842
Plus : apports encaissés au cours de l'exercice	460 804	76 486
Moins : montant constaté à titre de produit au cours de l'exercice	<u>(402 848)</u>	<u>(72 297)</u>
Solde de clôture	<u>157 987</u>	<u>100 031</u>
<b>Solde des apports reportés</b>	<u>229 195</u>	<u>183 406</u>

# Atelier de travail jeunesse 01 inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

### 7 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent les apports reçus pour du matériel de camping pour le projet « IDÉO », pour des équipements dans le cadre des mesures « Services d'aide à l'emploi », pour procéder à des améliorations locatives et à l'achat de mobilier dans le cadre du projet « Cuisine collective » ainsi que pour procéder à des améliorations locatives et à l'achat de matériel informatique en lien avec le projet « Fusion SPHERE ».

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	<b>66 245</b>	84 953
Amortissement de l'exercice	<b>(13 872)</b>	(18 708)
Solde à la fin	<b><u>52 373</u></b>	<b><u>66 245</u></b>

### 8 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours des exercices précédents, le conseil d'administration a affecté des sommes à des projets spécifiques à même les ressources non affectées.

Les affectations internes sont composées des projets suivants :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Estivaliers au travail - édition 2022	<b>2 466</b>	2 466
Rétention	<b>2 000</b>	2 000
Mentorat	<b>15 000</b>	15 000
Promotion services entreprises Mitis	<b>8 000</b>	8 000
Mini-Sphère 2023-2024	<b>30 713</b>	50 000
Mini-Sphère 2024-2025	<b>50 000</b>	50 000
Réussite éducative CFRN	<b>15 272</b>	27 440
Projets en lien avec l'insertion socioprofessionnelle	<b><u>100 000</u></b>	<u>100 000</u>
	<b><u>223 451</u></b>	<b><u>254 906</u></b>

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fin sans le consentement préalable du conseil d'administration.

# **Atelier de travail jeunesse 01 inc.**

## **Notes complémentaires**

au 31 mars 2024

---

### **9 - RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et les apports à recevoir étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

### **10 - ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme échéant de juin 2024 à avril 2026 pour des locaux et du matériel roulant, à verser une somme de 80 453 \$.

Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 55 236 \$ en 2025, 24 595 \$ en 2026 et à 622 \$ en 2027.

## **Description des projets**

### **Place aux jeunes**

Les objectifs de Place aux jeunes sont de favoriser la migration des jeunes de 18 à 35 ans en région, faciliter l'intégration professionnelle et sociale des jeunes diplômés et stimuler la vitalité économique des territoires.

### **Attractivité 36 +**

Service d'attractivité, d'accueil et de rétention pour les gens âgés de 36 ans et plus qui désirent venir s'établir dans la MRC Rimouski-Neigette.

### **Desjardins jeunes au travail**

Programme pour les jeunes issus de l'immigration afin de favoriser une première expérience en emploi.

### **Projet de préparation à l'emploi**

Ce programme aide les jeunes à définir leurs objectifs et leur propose des activités pour les atteindre, comme de l'aide à la recherche d'emploi, de l'orientation professionnelle ou de la formation. Les participants développent leurs compétences en participant à des ateliers et des formations en lien principalement avec les métiers touchant les animaux.

### **REZO**

Projet financé par le ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration, qui nous donne l'opportunité d'organiser des activités afin de provoquer des rencontres interculturelles entre les Rimouskois et les nouveaux arrivants, de se connaître, de se comprendre et de se découvrir.

### **Créneau Carrefour Jeunesse**

#### *Service direct Persévérance scolaire*

Le service direct Persévérance scolaire vise à encourager la persévérance scolaire ou le retour des jeunes aux études.

#### *Service direct Autonomie personnelle et sociale*

Le service direct Autonomie personnelle et sociale vise à favoriser chez les jeunes l'acquisition de compétences et l'adoption de comportements contribuant à développer leur autonomie sur les plans personnel et social.

### **Description des projets (suite)**

#### *Projets expérientiels d'implication sociale* *Développement de projets*

Le premier volet de cette composante vise à créer un maximum d'occasions pour les jeunes de participer à des projets d'entrepreneuriat qui leur permettront de vivre des expériences concrètes qui contribueront au développement de la culture entrepreneuriale.

- Projets de bénévolat :

La fonction développement de projets de bénévolat vise à multiplier les occasions pour les jeunes de s'engager dans leur milieu par leur participation à des projets de bénévolat qui sont en lien avec les objectifs de la Politique québécoise de la jeunesse.

- Projets de volontariat :

La fonction développement de projets de volontariat vise à mettre en œuvre au moins un projet de volontariat qui a une utilité collective favorisant l'implication des jeunes ainsi que l'appropriation des enjeux locaux.

L'objectif général est la mise en place de projets expérientiels misant sur l'implication sociale afin de favoriser l'intégration sociale des jeunes. Considérant la clientèle ciblée, les projets doivent répondre aux besoins spécifiques de chacun. Le projet doit favoriser la continuité et la complémentarité avec les services offerts localement et peut être effectué en groupe ou de manière individuelle.

#### *Développement de projets*

- Projets d'entrepreneuriat :

Le premier volet de cette composante vise à créer un maximum d'occasions pour les jeunes de participer à des projets d'entrepreneuriat qui leur permettront de vivre des expériences concrètes qui contribueront au développement de la culture entrepreneuriale.

- Projets de bénévolat :

La fonction développement de projets de bénévolat vise à multiplier les occasions pour les jeunes de s'engager dans leur milieu par leur participation à des projets de bénévolat qui sont en lien avec les objectifs de la Politique québécoise de la jeunesse.

- Projets de volontariat :

La fonction développement de projets de volontariat vise à mettre en œuvre au moins un projet de volontariat qui a une utilité collective favorisant l'implication des jeunes ainsi que l'appropriation des enjeux locaux.

**Atelier de travail jeunesse 01 inc.**

18

**Renseignements supplémentaires**pour l'exercice terminé le 31 mars 2024  
(non audité)

	Place aux jeunes		Démarcheurs		REZO	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Résultats</b>						
<b>Produits</b>						
Subventions	<u>155 373</u>	<u>117 083</u>	<u>-</u>	<u>20 918</u>	<u>69 442</u>	<u>69 374</u>
	<u>155 373</u>	<u>117 083</u>	<u>-</u>	<u>20 918</u>	<u>69 442</u>	<u>69 374</u>
<b>Charges</b>						
Salaires et charges sociales	105 434	95 572		22 779	47 328	44 155
Frais d'activités destinées aux jeunes	2 892				15 443	18 848
Frais de déplacement et représentation	2 087	654		650		
Frais de supervision de l'agent de migration		4 320				
Espace locatif	1 800	1 800				
Frais de bureau	435	606		126		
Publicité	1 770	298				50
Contribution annuelle	500	475				
Séjours exploratoires	29 048	7 560				
Honoraires de gestion	4 320				6 671	6 671
Autres dépenses admissibles liées au projet	7 087	5 797				
	<u>155 373</u>	<u>117 083</u>	<u>-</u>	<u>23 554</u>	<u>69 442</u>	<u>69 724</u>
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(2 636)</u>	<u>-</u>	<u>(350)</u>

**Atelier de travail jeunesse 01 inc.**  
**Renseignements supplémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024  
(non audité)

19

	Projet de préparation à l'emploi		Desjardins jeunes au travail		Attractivité 36 +	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Résultats</b>						
<b>Produits</b>						
Subventions	64 721	68 205	43 520	35 274	86 657	82 418
	<u>64 721</u>	<u>68 205</u>	<u>43 520</u>	<u>35 274</u>	<u>86 657</u>	<u>82 418</u>
<b>Charges</b>						
Salaires et charges sociales	61 110	60 293			71 370	62 410
Allocations et primes aux participants			23 520	25 368		
Frais d'activités destinées aux jeunes	3 529	7 384			4 216	8 827
Frais de déplacement et de représentation	9	446				
Charges locatives				306	3 600	3 600
Publicité	80					
Fournitures et frais de bureau		59				50
Frais de formation		26				
Honoraires de gestion			20 000	9 600	7 471	7 531
	<u>64 728</u>	<u>68 208</u>	<u>43 520</u>	<u>35 274</u>	<u>86 657</u>	<u>82 418</u>
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<u>(6)</u>	<u>(3)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

**Atelier de travail jeunesse 01 inc.**

20

**Renseignements supplémentaires**pour l'exercice terminé le 31 mars 2024  
(non audité)

	Employeurs en direct		Créneau Carrefour Jeunesse	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
<b>Résultats</b>				
<b>Produits</b>				
Subventions		13 668	156 717	171 109
Activités de financement et dons			12 000	12 300
	-	13 668	168 717	183 409
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales			137 014	150 140
Frais d'activités destinées aux jeunes			7 518	8 568
Frais de formation				79
Frais de déplacement et de représentation			702	1 138
Charges locatives			12 000	12 000
Honoraires professionnels		12 844		
Honoraires de gestion		824	11 484	11 484
	-	13 668	168 717	183 409
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	-	-	-	-

**Atelier de travail jeunesse 01 inc.**  
**Renseignements supplémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024  
(non audité)

21

	SACAIS - Soutien à la mission globale		SACAIS - Activités	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
<b>Résultats</b>				
<b>Produits</b>				
Subventions	<u>242 233</u>	<u>242 233</u>	<u>111 806</u>	<u>66 485</u>
	<u>242 233</u>	<u>242 233</u>	<u>111 806</u>	<u>66 485</u>
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales	205 492	222 763	112 793	63 944
Frais d'activités destinées aux jeunes	4 926	11 786		1 555
Frais de déplacement et de représentation	150	722		987
Charges locatives	17 802	18 526		
Énergie	1 875	1 368		
Location d'équipements	692	3 029		
Assurances		753		
Frais de publicité et de promotion	221	-		
Fournitures et frais de bureau	4 700	-		
Entretien et réparations	4 410	4 410		
Télécommunications	2 183	3 503		
	<u>242 451</u>	<u>266 859</u>	<u>112 793</u>	<u>66 485</u>
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<u>(218)</u>	<u>(24 626)</u>	<u>(987)</u>	<u>-</u>

**Atelier de travail jeunesse 01 inc.**

22

**Renseignements supplémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(non audité)

	Total SACAIS		Total		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Résultats</b>						
<b>Produits</b>						
Subventions	354 039	308 718	930 470	886 769		
Activités de financement et dons			12 000	12 300		
	<u>354 039</u>	<u>308 718</u>	<u>942 470</u>	<u>899 069</u>		
<b>Charges</b>						
Salaires et charges sociales	318 285	286 707	740 541	722 055		
Allocations et primes aux participants			23 520	25 368		
Frais d'activités destinées aux jeunes	4 926	13 341	38 523	56 967		
Frais de formation			-	79		
Frais de supervision de l'agent de migration			-	4 320		
Frais de déplacement et de représentation	150	1 708	2 947	4 596		
Charges locatives	17 802	18 526	35 202	36 232		
Énergie	1 875	1 368	1 875	1 368		
Location d'équipements	692	3 029	692	3 029		
Assurances	-	753	-	753		
Frais de publicité et de promotion	221	-	2 071	348		
Fournitures et frais de bureau	4 700	-	5 135	841		
Entretien et réparations	4 410	4 410	4 410	4 410		
Télécommunications	2 183	3 503	2 183	3 503		
Contribution annuelle			500	475		
Séjours exploratoires			29 048	7 560		
Honoraires professionnels			-	12 844		
Honoraires de gestion			49 946	36 110		
Autres dépenses admissibles liées au projet			7 087	5 797		
	<u>355 244</u>	<u>333 344</u>	<u>943 681</u>	<u>926 657</u>		
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<u>(1 205)</u>	<u>(24 626)</u>	<u>(1 212)</u>	<u>(27 589)</u>		